FEDERATION FRANCAISE DE SKI NAUTIQUE ET DE WAKEBOARD



RÉGLEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX

Version 7

Changements en ROUGE

Article 1: INTRODUCTION

Article 2: GENERALITES

- 2.1: Catégories d'âge
- 2.2 : Conditions de participation
- 2.3: Engagements
- 2.4 : Séries de classement
- 2.5 : Installations des équipements techniques par les organisateurs de compétitions RC & RL
- 2.6: Rapport du Président du jury

Article 3: COMPETITIONS

- 3.1 : Inscription des compétitions sur les calendriers IWWF
- 3.2 : Procédure d'inscription au calendrier international E&A & FFSNW
- 3.3 : Code Compétition & Code sites homologués Normal , RL & RC
- 3.4 : Définition des types de compétitions homologuées RL & RC
- 3.5 : Droits et pénalités
- 3.6: Nomination des Officiels
- 3.7: Championnats de ligue

Article 4: HOMOLOGATIONS

- 4.1: Homologation internationale
- 4.1.1: Homologation Record Capability (RC)
- 4.1.2: Homologation Ranking List (RL)
- 4.1.3: Homologation Normal (N)
- 4.2: Homologation Nationale reconnue par la FFSNW
- 4.2.1: Homologation Nationale (F)
- 4.2.2 : Homologation Régionale (G)
- 4.3 : Envoi des dossiers électroniques, résultats et homologation
- 4.3.1: Dossiers Ranking List et Record Capability
- 4.3.2: Dossier Normal
- 4.3.3 : Dossier National et Régional (Ranking Liste française)
- 4.4: Etablissement des Ranking List
- 4.4.1: Etablissement de la Ranking List E&A
- 4.4.2: Etablissement de la Ranking List FFSNW
- 4.5: Vidéo
- 4.5.1: Vidéo axe slalom
- 4.5.2 : Vidéo passage bateau saut
- 4.5.3 : Enregistrement et envoi des vidéos

Article 5: COMPOSITION DU JURY

- 5.1: Qualification des Juges Officiels Internationaux
- 5.2 : Validation du titre pour les Officiels Nationaux

Article 6: COMPETITIONS FEDERALES

- 6.1 : SLALOM : vitesse du bateau et longueur de corde
- 6.2 : SAUT : vitesse du bateau et hauteur du tremplin
- 6.3 : SAUT : changement des hauteurs de tremplin
- 6.4 : Nombre de skieurs admis à participer aux finales
- 6.5: Records de France
- 6.6: Meilleurs Performances Françaises

REGLEMENT POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

- 7.0: Organisation des Championnats de France
- 7.01 : Conditions d'inscription
- 7.02: Conditions de Participation minima
- 7.03 Eligibilité et délivrance de titre de Champion de France

Article 7: CHAMPIONNATS DE FRANCE BENJAMINS (-10 ans)

- 7.1: Conditions de participation
- 7.2: Classements
- 7.3 : Règles de la compétition
- 7.4 : Règles de la compétition SLALOM
- 7.5 : Règles de la compétition FIGURES
- 7.6 : Règles de la compétition SAUT
- 7.7 : Combiné

Article 8: CHAMPIONNATS DE FRANCE MINIMES (- 12 ans)

- 8.1: Conditions de participation
- 8.2: Classements
- 8.3 : Règles de la compétition
- 8.4 : Règles de la compétition Slalom
- 8.5 : Règles de la compétition Figures
- 8.6: Règles de la compétition Saut
- 8.7: Combiné

Article 9: CHAMPIONNATS DE FRANCE CADETS (-14 ans)

- 9.1 : Conditions de participation
- 9.2 : Classements
- 9.3 : Règles de la compétition
- 9.4 : Règles de la compétition Slalom
- 9.5 : Règles de la compétition Figures
- 9.6 : Règles de la compétition Saut
- 9.7 : Combiné

Article 10: CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS (-17 ans)

- 10.1 : Conditions de participation
- 10.2 : Classements:
- 10.3 : Règles de la compétition
- 10.4 : Règles de la compétition Slalom
- 10.5 : Règles de la compétition Figures
- 10.6 : Règles de la compétition Saut
- 10.7 : Combiné

Article 11: CHAMPIONNATS DE FRANCE ESPOIRS (-21 ans)

- 11.1: Conditions de participation
- 11.2 : Classements:
- 11.3 : Règles de la compétition
- 11.4 : Règles de la compétition Slalom
- 11.5 : Règles de la compétition Figures
- 11.6 : Règle de la compétition Saut
- 11.7 : Combiné

Article 12: CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN

- 12.1 : Conditions de participation
- 12.3 : Règles de la compétition
- 12.4 : Règles de la compétition Slalom
- 12.5 : Règles de la compétition Figures
- 12.6 : Règles de la compétition Saut
- 12.7: Combiné

Article 13: CHAMPIONNAT DE FRANCE: de 35-44ans / 45-54ans / 55-64 ans / plus de 65ans

- 13.1 : Conditions de participation
- 13.2 : Classements
- 13.3 : Règles de la compétition

13.4 : Règles de la compétition Slalom

13.5 : Règles de la compétition Figures

13.6 : Règles de la compétition Saut

13.7 : Combiné

Article 14: CHAMPIONNATS DE FRANCES INTERLIGUES

14.1: Introduction

14.2 : Composition des équipes

14.3 : Critères de participation à l'équipe de Ligue

14.4: Classements

14.5 : Règles de la compétition

Article 15: COUPE DE FRANCE DE SAUT

15.1 : Condition de participation

15.2 : Règles de la compétition

15.3 : Classements

Article 16: ROC'OVERALL

16.1 : Format

16.2: Règlement

Annexe A : Tableau de calcul des points du Combiné Français

Annexe B : Attestation de participation comme commissaire en compétition

Annexe C: Meilleures performances & Records de France 2013

REGLEMENTS TECHNIQUES F.F.S.N.W

Article 1: INTRODUCTION

Les règlements techniques de l'IWWF et les règlements additionnels de la région E&A (Europe – Afrique) sont applicables à toutes les compétitions inscrites au calendrier de la FFSNW.

Les règlements techniques additionnels de la FFSNW définissent les règles françaises particulières et les spécificités propres aux compétitions fédérales.

Article 2 : GENERALITES

2.1 Catégories d'âges :

Benjamins, Benjamines	moins de 10 ans	au 1er janvier de l'année en cours
Minimes Garçons et Filles	moins de 12 ans	au 1er janvier de l'année en cours
Cadets, Cadettes	moins de 14 ans	au 1er janvier de l'année en cours
Juniors hommes et dames	moins de 17 ans	au 1er janvier de l'année en cours
Espoirs hommes et dames	moins de 21 ans	au 1er janvier de l'année en cours
Open hommes et dames	Tous âges	
35 - 44 hommes et dames	35 ans - 44 ans	au 1er janvier de l'année en cours
45 - 54 hommes et dames	45 ans - 54 ans	au 1er janvier de l'année en cours
55 - 64 hommes et dames	55 ans - 64 ans	au 1er janvier de l'année en cours
65 et+ hommes et dames	65 ans et plus	au 1er janvier de l'année en cours

2.2. Conditions de participation :

Un skieur de n'importe quelle catégorie d'âge peut participer à toutes les compétitions sous réserve :

- D'avoir un certificat médical de l'année en cours, daté et signé par un docteur en médecine.
- Dans le cas d'un sur-classement pour toutes les disciplines, d'avoir une autorisation délivrée par le Médecin Fédéral
- D'avoir effectué les minima de participation exigés pour la compétition. (voir articles 7 à 16)

2.3 Engagements:

- La licence FFSNW "Compétition" de l'année en cours est obligatoire pour participer aux compétitions ainsi qu'une autorisation des parents pour les mineurs.
- Il est possible de participer avec un « EVENT PASS ».
- Un visa médical d'aptitude sportive, de l'année en cours, doit être obligatoirement présenté.
- Les droits d'engagements seront fixés par l'organisateur de la compétition, par le bureau de la
- Ligue pour les Championnats de Ligue, par le Bureau de la FFSNW pour les Compétitions Fédérales

Pour toutes inscriptions tardives et jusqu'à 24 H avant le début de la compétition une pénalité sera appliquée. (Hors championnats de France (voir Art 7.04)

2.4 Séries de Classement :

	FIGU	JRES	SLA	LOM	S	AUT
SERIES	Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes
SERIES INTERN	NATIONALI	S				
Spécialistes	6000 pts	8000 pts	6 à 12.00m 55 km/h	2 à 10.75m 58 Km/h	40 m	60m
1 ^{ère}	4500 pts	5500 pts	6 à 13.00m 55 Km/h	6 à 12.00m 58 Km/h	36 m	52 m
2 ^{ème}	3200 pts	4500 pts	3 à 14.25m 55 Km/h	3 à 13.00m 58 Km/h	31 m	45 m
SERIES NATIO	NALES					
3 ^{ème}	2800 pts	3700 pts	3 à 16.00m 55 km/h	3 à 14.25m 58 Km/h	29 m	41m
4 ^{ème}	2300 pts	3000 pts	6 à 18.25m 52 Km/h	6 à 18.25m 58 Km/h	25 m	36 m
SERIES REGIO	NALES					
5 ^{ème}	1800 pts	2200 pts	6 à 18.25m 49 Km/h	6 à 18.25m 55 Km/h	20 m	30 m
6 ^{ème}	1200 pts	1500 pts	6 à 18.25m 46 Km/h	6 à 18.25m 52 Km/h	17 m	25 m
7 ^{ème}	800 pts	1000 pts	6 à 18.25m 43 Km/h	6 à 18.25m 49 Km/h	15 m	20 m
8 ^{ème}	400 pts	800 pts	6 à 18.25m 40 Km/h	6 à 18.25m 46Km/h	13 m	17 m

2.5 Installations des équipements techniques par les organisateurs de compétions RC & RL :

(règles additionnelles E&A 1.1.c & 18-19-20)

Les organisateurs de compétitions doivent prendre en charge l'ensemble de l'installation des équipements techniques tels que : vidéo jump, vidéo aux portes de slalom, le chronométrage figures, la vidéo de fin de parcours, enregistrements des épreuves etc..., ces équipements une fois installés seront contrôlés par l'homologateur qui a la responsabilité de la précision des équipements mis en place. Il n'est pas responsable de l'installation et de la maintenance du matériel technique.

Il est demandé aux organisateurs de désigner un <u>responsable technique</u> pour l'installation des équipements techniques.

2.6 Rapport du Président de jury :

Le président de jury devra transmettre à la commission «ski classique» de la FFSNW un rapport sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées les compétitions : Fédérales, RC, CP1 & CP2

Article 3: COMPETITIONS

Les compétitions organisées en France doivent obéir aux règles générales définies dans les Règlements Internationaux IWWF, les additionnels E&A et de la FFSNW.

3.1. Inscription des compétitions sur les calendriers IWWF - E&A (international) et FFSNW (Règles additionnelles E&A et FFSNW ci dessous)

Les organisateurs doivent impérativement enregistrer au préalable leur compétition <u>nationales et internationales</u> sur les calendriers E & A et FFSNW, suivant le niveau d'homologation demandé. (Régional, National, Normal, RL et RC), en téléchargeant le formulaire sur le site de la FFSNW (<u>www.ffsnw.fr</u>):

Compétitions \Rightarrow Calendrier Fédéral \Rightarrow Inscription à une compétition; consulter la procédure 2014 - Fiche d'inscription 2014,

Ce formulaire complété devra être accompagné du règlement.

Les compétitions ne peuvent être enregistrées que par la fédération.

La visualisation des enregistrements des compétitions s'effectuent sur le site: http://www.iwwfed-ea.org/.

pour les compétitions N, RL et RC dont les résultats seront pris en compte sur la "ranking List" internationale et uniquement sur le site de la FFSNW pour les compétitions Régional, National dont les résultats seront pris en compte sur la "ranking List" Française.

3.2. Calendrier d'inscription E&A et FFSNW

3.2.1 Calendrier d'inscription E&A (règlement E&A 7.3)

- a. Compétitions qui doivent être enregistrées avant le 6 Novembre pour la saison suivante :
 - Les compétitions à titres et CP d'une valeur excédant 2.500 €
 - Les compétitions internationales d'homologation "Record Capability".
- b. Compétitions qui doivent être enregistrées avant le Congrès E & A qui a lieu chaque année fin Janvier :
 - Compétitions Internationales "Ranking List"
- c. Compétitions qui doivent être enregistrées au moins deux semaines à l'avance de la date de la compétition:
 - Compétitions Nationales homologuées "Normal", RL ou RC
 - Les compétitions internationales homologuées "Normal"

3.2.2 Calendrier d'inscription FFSNW

Les compétitions Régionales (G), Nationales (N) doivent être enregistrées au moins deux semaines à l'avance de la date de la compétition:

3.3 Code des compétitions et code sites homologués

3.3.1 Normal, RL, et RC (Règle additionnelle E&A 7.1)

- Le code du site est propre au plan d'eau il est du type : FRA 1702
- Le code de la compétition correspond à une compétition, il est du type : 14FRA010

La compétition avec son code attribué par le TC, apparaîtra sur le site http://iwwfeatc.com/site-codes à la rubrique "calendar"

3.3.2 Régionales (G), Nationales (F)

- Le code du site est propre au plan d'eau il est du type : FRA1702
- Le code de la compétition correspond à une compétition, il est du type : 14FRA100

La compétition avec son code attribué par la FFSNW, apparaîtra sur le site de la FFSNW.

3.4 Définition des types de compétitions homologuées

- 3.3.1 Compétitions à Titres (Règle additionnelle E&A 7.2.a)
- 3.3.2 Compétitions Internationales (Règle additionnelle E&A 7.2.b)
- 3.3.3 Compétitions Nationales (Règle additionnelle E&A 7.2.c)

3.5 Droits et pénalités

3.5.1 Inscription et pénalités E&A pour changements

Si une compétition Internationale est ajoutée / modifiée au calendrier après le Congrès de l'Europe et l'Afrique, les pénalités seront appliquées suivant la règle (Règle additionnelle E&A 7.4)

3.5.2 Frais d'Homologation E&A (Règle additionnelles E&A 7.5)

Les droits d'homologation sont dus pour tout dossier d'homologation déposé, même si le dossier d'homologation ou le niveau d'homologation est refusé.

- Pour une homologation "Normal" 120 €
- Pour une homologation "Ranking List" ou "Record Capability" 220 €.

3.5.3 Droits d'organisation fixés par la FFSNW pour une compétition à titre internationale ou nationale :

- Championnats par équipe /Open : 2000€ (E&A et World)
- Championnats des jeunes : 1000€ (E&A et World)
- Championnats des moins de 21 ans : 1000€ (E&A et World)
- Championnats séniors : 2000€ (E&A et World)
- Championnats de France Interligues : 500 €
- Championnats de France Open -21ans, -10 ans, -12 ans : 1000 €
- Championnats de France: 14ans, -17ans et + de 35 ans : 750€
- Chpts de France : si toute la semaine (toutes les catégories) : 1500 €

3.6. NOMINATION DES OFFICIELS

- 3.6.1 Compétitions à "Cash Prize" et **International** "Record Capability" : nommés par le TC de l'E&A (règle 7.6 & 17.5)
- 3.6.2 Compétition à titre FFSNW : la commission ski classique le C.A. de la FFSNW nommera les officiels sur proposition de l'organisateur.
- 3.6.3 Pour toutes les autres compétitions les organisateurs sont responsables de la nomination des Officiels conformément au règlement Techniques E&A et FFSNW suivant le niveau d'Homologation.
- 3.6.4 Les compétitions organisées sur le territoire français par des instances étrangères devront, conformément au règlement E&A, envoyer une demande écrite à la FFSNW en mentionnant les détails suivants : Lieu, date, organisateur, assurances et niveau d'homologation.

3.7 Championnats de ligue

Pour décerner le titre de Champion de Ligue, il faut au moins 3 participants par catégorie.

Si dans une catégorie, le nombre de participants est insuffisant, on peut il est possible de procéder à des regroupements de catégories d'âges ou de genre avec l'accord du Président de la ligue. Dans ce cas, les points combiné utilisés pour chaque prestation seront ceux de la catégorie d'origine du skieur.

Article 4: HOMOLOGATIONS

4.1 Type d'homologation (Règles additionnelles E&A 18)

4.1.1: Homologation: "RECORD CAPABILITY" (Règles additionnelles E&A 20)

Ce type d'homologation concerne les compétitions internationales inscrites au calendrier de l'IWWF région E&A ou les compétitions nationales sous réserve de l'accord du Conseil Classique de l'E&A qui peut envoyer un observateur aux frais de l'organisation. Ce niveau d'homologation permet l'enregistrement des Records du Monde et d'Europe ainsi que l'inscription sur les classements mondiaux et européens.

4.1.2: Homologation: "RANKING LIST" (RL) (Règles additionnelles E&A 20)

Ce type d'homologation concerne les compétitions internationales (E&A 7.2b) et nationales (E&A 7.2c) inscrites au calendrier de l'IWWF région E&A, et de la FFSNW.

Il permet l'inscription des performances sur les classements européens et mondiaux.

Ce niveau d'homologation est nécessaire pour l'enregistrement des Records de France sous réserve qu'ils ne soient pas supérieurs aux Records d'Europe ou du Monde.

4.1.3. Homologation: "NORMAL" (N) (Règles additionnelles E&A 19)

Ce niveau d'homologation n'est pas reconnu par l'IWWF pour le classement mondial, il permet l'inscription: a) des performances sur les classements européens E&A limités suivant le tableau ci-dessous, (Sous réserve d'inscription au calendrier de l'IWWF région E&A et de respecter le règlement E&A)

		Slalom	Figures	Saut
Scores maximums qui peuvent être inscrits sur la "Ranking List E&A"	Hommes	6 à 58 Km/h / 14.25m 6 à 55 Km/h / 14.25m	4000 points	40 mètres
	Femmes	4 à 55 km/h / 14.25m	3250 points	29 mètres

b) des performances sur les classements de la FFSNW limités aux performances suivant ce deuxième tableau.

		Slalom	Figures	Saut
Scores maximums qui peuvent être	Hommes	6 à 58 Km/h / 11.00m	6000 points	52 mètres
inscrits sur la "Ranking List FFSNW"		6 à 55 Km/h / 11.00m		
		6 à 52 Km/h / 11.00m		
	Femmes	6 à 55 km/h / 12.00m 6 à 52 km/h / 12.00m	5000 points	40 mètres

4.2 Homologations Nationales reconnues par la FFSNW:

4.2.1 Homologation Nationale (F)

Ce type d'homologation concerne les compétitions interrégionales et régionales inscrites au calendrier de la F.F.S.N.W. et ne permet d'enregistrer que des performances limitées suivant le tableau ci dessous. Les performances seront inscrites dans le classement des skieurs français. Si une performance supérieure est réalisée par un skieur, celle-ci sera ramenée à la valeur maximale comme suit :

SL	ALOM	FIGU	JRES	SA	TUA
Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes
,	que soit la vitesse de rcissement	4490) pts	44.	.90m

4.2.2 Homologation REGIONALE (G) bientôt remplacée par un nouveau format (4.3.2) en construction pour 2017.

Ce type d'homologation concerne les compétitions interrégionales et régionales inscrites au calendrier de la F.F.S.N.W. et ne permet d'enregistrer que des performances limitées suivant le tableau ci dessous. Les performances seront inscrites dans le classement des skieurs français. Si une performance supérieure est réalisée par un skieur, celle-ci sera ramenée à la valeur maximale comme suit :

SL	OM FIGURES SAUT		AUT		
Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes
,	lque soit la vitesse de rcissement	e de 2990 pts 35.90m		90m	
Taccou	CISSCILICIT	1			

4.2.3 Compétition nationale - format en construction pour 2017

Organisation:

- Pas de coût pour inscrire une compétition nationale au calendrier national.
- Date limite pour inscrire une compétition au calendrier par les clubs : 8 jours mise au calendrier fédéral sous 48H par la FFSNW.
- Préconiser au Club de limiter les coûts d'inscription.
- Event-Pass pour les licences 10 euros.
- Ranking Nationale.
- Pas de limitation d'homologation des performances réalisées.
- Un bateau avec un Speed Control (Perfect pass ou Zéro OFF).
- Une homologation du site en début de saison. Cette homologation est valable pour la saison entière sous réserve que les conditions du plan d'eau n'ont pas évolué.
- Un trio de 3 personnes pour l'organisation : 1 réfèrent technique (l'organisation et qui a le devoir de vérification) 1 Juge 3D Senior à minima 1 pilote national

Juges:

- Identification de référents Juges / Pilote pour valider les juges nationaux
- 1 juge 3D sénior référent minimum pour 2 juges en formation 1 pilote national.
- Pas de réclamation possible => pas de camera
- Pour valider la formation juge : juger 2 compétitions nationales plus une formation en ligne ou mise en place par la FFSNW => examen final à passer (juge lors d'une compétition + examen sur le règlement)
- Pas de niveau de performances limité pour l'homologation.

Slalom:

- Bateau: 1 juge en formation / 1 pilote en formation / le pilote national juge et forme.
- Slalom pas de vidéo obligatoire.
- Pas de juges portes slalom juge de la porte depuis le bateau à l'appréciation du juge (pilote)
- Porte de slalom : une porte manquée n'est pas éliminatoire si le passage suivant est complet
- Si chute au 1^{er} passage reprise obligatoire dans l'autre sens

Figures:

- Juger du bord + review obligatoire pour la formation de la vidéo du bateau.
- Calcul des points au fur et à mesure cela sert de formation
- Récupération des feuilles de juges par la FFSNW pas nécessaire
- Utiliser un juge en formation pour le chronomètre des 20 secondes
- Revenir un système de chronomètre avec corne de brume sur batterie

Pilotes:

- Pour piloter lors de la compétition nationale :
 - Recommandé par la commission Formation Faire un stage sur un weekend de pratique qui donne accès aux hélices pour l'aptitude à piloter une compétition nationale sous la tutelle d'un pilote référent à partir de 16 ans
 - o Recommandé par l'organisateur sous la tutelle d'un pilote référent
- Pour validation pilote de 2 compétitions nationales et validation sur une RC / RL comme actuellement

Calcul:

- Utiliser le logiciel Scoring actuel mais de façon très simplifiée.
- Base de calcul simple Pas d'officiel calcul obligatoire.

Homologateur:

- Un homologateur vérifie et valide les installations une seule fois avant la première compétition et pour toute l'année.

Résultats des compétitions :

- Mise en ligne des résultats de ces compétitions nationales sur le site http://www.iwwfed-ea.org/ sous 48h.

Un classement national, dans les quatre disciplines, sera mis en ligne sur la page d'accueil du site FFSNW suite aux résultats des compétitions nationales.

4.3 Envoi des Dossiers électroniques, résultat et homologation

Seules les compétitions dont le dossier d'homologation (.hom) et les résultats électroniques (wsk & wst) sont parvenus aux adresses internet sont prises en compte.

4.3.1 Dossier "Ranking list" Mondiale IWWF pour RL et RC (tableau p63 E&A règlement)

Niveau d'homologation	Record Capability (RC) et Ranking List (RL)
	Vidéos d'axe slalom et figures Obligatoire art: 4.5.3 ci dessous
Envoi des Bandes vidéo + photo	(saut si demandé) à :
De l'écran TV du retour axe	Donal Connelly, SplashEye, 13 Heaney Avenue, Parkwest, Dublin 12,
slalom.	Ireland. Tel: +353 87 2861093): Château de Poudelay, 09230 FABAS,
SidiOIII.	FRANCE. info@splasheye.com
	Photo axe slalom : endcourse@splasheye.com
	Dossier Informatique IWWF exigé, à télécharger * sur :
Dossier Homologation *	http://www.iwwfed-ea.org/ et http://www.iwwfed.com/
	www.iwsftournament.com/homologation/UploadDossiers.htm
	Dossier informatique IWWF exigé, à télécharger * sur :
IWWF Ranking List Scores *	http://www.iwwfed-ea.org/ et http://www.iwwfed.com/
TWW TRAINING LIST SCOTES	$\underline{www.iwsftournament.com/homologation/IWWFRankingScoresUpload.p}$
	<u>hp</u>
	Dossier Informatique IWWF exigé, à télécharger * sur :
Scorebook/Results pdf ou html*	http://www.iwwfed-ea.org/
	www.iwsftournament.com/homologation/UploadScorebooks.htm
	Dossier Informatique IWWF exigé, à télécharger * sur :
Temps des sauts	http://www.iwwfed-ea.org/ et http://www.iwwfed.com/
	IWWF email à Bob Corson: bcorson@comcast.com
Publication des fichiers	Homologation (.hom), résultats électroniques (.wst & .wsk) et résultats
i abilication des nomers	(.html et/ou .pdf) sur le site E&A www.iwwfed ea.org
	http://www.iwwfed-ea.org/

^{*}Conseil pour le téléchargement direct des fichiers via Waterski scoring ci-dessus :

A la fin de la compétition suivre le programme :

- File / Save as scorebook
- Publish competition web page
- Publish E&A competition dossier
- Publish IWWF competition dossier

4.3.2 Dossier "Normal", (Ranking list E&A)

Niveau d'Homologation	Normal (N)
Envoi des bandes vidéo	Non demandées
Publication de la compétition	Homologation (.hom), Résultats informatiques (.wst & .wsk) et résultats
	(.html et/ou .pdf) sur le site E&A www.iwwfed-ea.org

- 1 Le fichier informatique d'homologation (.hom) inclut le dossier classique, les relevés du champ de slalom, du champ saut, des bouées de calcul des longueurs de saut et les officiels constituant le jury.
- 2 Le fichier informatique des résultats complets de la compétition .wsk et le fichier .wst incluent le ou les niveaux d'homologation, le code de la compétition, le code du site, le type du bateau avec la puissance, le système de chronométrage (ex : Zéro Off), les vitesses bateau slalom (2 temps) et saut (3 temps), et les officiels constituant le jury.

4.3.3 Dossier National (F) et Régional(R)

Publication de la compétition	Homologation (.hom), Résultats informatiques (.wst & .wsk) et
	résultats (.html et/ou .pdf) sur le site E&A www.iwwfed-ea.org

4.4 Etablissement des "Ranking list"

4.4.1 Etablissement de la "Ranking list" E&A

- Elle comprend tous les dossiers d'homologation reçus.
- Les compétions E&A , AWSA et Australiennes sont entrées automatiquement.
- Les classements slalom, figures et saut sont effectués sur la moyenne des 2 meilleures performances sur deux compétitions et deux sites différents.
- Les ex-æquo sont départagés à partir du plus haut score obtenu lors du "Tie Break", puis en remontant les scores successifs.
- Les compétitions homologuées "normal" sont incluses mais les performances sont limitées suivant la règle
 E&A n°19

Hommes	6@58/14.25 6@55/14.25	4000 pts	40m
Femmes	4@55/14.25	3250 pts	29m

- En figures les scores supérieurs à 11 000 pts non réalisés au cours d'une compétition RC sont également limités (<u>règle IWWF</u> Classement mondial (World ranking list) description et programme).
- Toutes les performances limitées sont précédées par un astérisque: * 6 @ 55/14.25.
- Le combiné "Ranking list" est établi à partir du score combiné réalisé au <u>cours d'une seule manche</u> d'une compétition.
- Les formules du combiné E&A sont appliquées, basées sur les meilleures performances des skieurs appartenant à l'E&A aux championnats E&A et Monde dans chacune des catégories.

4.4.2 Etablissement de la "Ranking list" FFSNW

- Seules les compétitions dont le dossier d'homologation électronique est parvenu sur le site l'E&A (http://www.iwwfed-ea.org/) sont prises en compte.
- Les classements slalom, figures et saut sont effectués sur la moyenne des 2 meilleures performances sur deux compétitions et deux sites différents.
- Les ex-æquo sont départagés par les autres performances.
- Les skieurs n'ayant qu'une performance (ou des performances effectuées sur le même site) sont classés après ceux ayant deux performances sur deux sites différents.
- Le classement combiné est effectué en prenant les scores <u>d'une même manche</u> d'une seule compétition.
- Les formules du combiné français sont appliquées, basées sur les meilleures performances établies par les skieurs Français dans chacune des catégories.
- La formule de la catégorie la plus haute est appliquée pour toute une liste. ex: dans le classement combiné "Cadets", les combinés des minimes ou benjamins sont aussi calculés avec les formules des cadets.
- En slalom toutes catégories hommes: les performances à 55, quelle que soit la longueur de corde, sont inférieures aux performances à 58.
- Les performances supérieures aux différents niveaux d'homologation seront ramenées au maximum homologable, ces scores sont indiquées sur la Ranking list par un astérisque (ex: *2.50/55/14.25)
- Les dossiers d'homologation <u>National et Régional</u> (.hom) et de calcul (.wsk et .wst) seront également pris en compte sur la "Ranking list" Française, s'ils sont envoyés sur le site: <u>www.iwwfed-ea.org</u>.
 Les performances maximales en homologation nationale et régionales sont indiquées en 4.2.1 & 4.2.2:

4.5 Vidéos

4.5.1 Vidéo d'axe slalom (Règle IWWF 14.15) et (Règlement E&A Annexe E)

Rappel : la porte la plus éloignée entre 1/6ème et 1/3 de l'écran.

Un positionnement trop haut de la caméra ne permet pas le respect de cette règle. Hauteur recommandée environ 3.00 m. Cette hauteur doit être adaptée en fonction des plans d'eau afin d'obtenir le bon rapport des portes sur l'écran.

4.5.2 Vidéo du passage bateau en saut (Complément à la règle IWWF 13.08a) (Règles E&A 1.13)

4.5.3 Enregistrements & envoi des Vidéos (Règles additionnelles E&A 1.12)

Pour toutes les compétitions RL & RC tous les enregistrements vidéos (vidéos d'axes et vidéos figures) seront envoyés immédiatement après la compétition (voir tableau 4.3.1 ci-dessus). Le Chef juge a la responsabilité de s'assurer que cela soit fait.

Le non envoi des bandes vidéo avant le 31 Octobre entraînera pour le site concerné l'interdiction de réaliser une compétition homologuée l'année suivante.

Le TC publie la liste de bandes vidéo reçues à la rubrique "calendar" du site : http://iwwfeatc.com/video-upload

	Règles E	&A n° 20	Règles E&A n° 19	Règles FFSNW pour 2	changements 017*
Homologation	RECORD - RC	RANKING LIST - RL	NORMAL - N	NATIONALE - F	REGIONALE - R
Inscription préalable	Oui voir règle E&A 7	Oui publié sur le calendrier E&A ou FFSNW	non	no	on
Valable pour	Records Mondiaux et E&A	Ranking List Mondial et E&A	Ranking list E&A limité 4.4.1 ci-dessus	•	r la Ranking List NW
Nomination du jurys	nommé par le TC E&A si international	Nommé par les organisateurs	Nommé par les organisateurs	Nommé par le	s organisateurs
Nbre de manches	4	4	4	4	4
Président du Jury	Juge Senior	Juge Senior	Juge Senior	Juge National	Juge National
Homologateur	Hom. E&A	Hom. E&A ou Hom. Sénior (en France)	Hom. National	Hom. National	Hom. Régional
Chef Calcul	Calcul. INT	Calcul. National	Calcul. National	Calcul. National	Juge Régional
Juges Slalom	5 Juges Senior OU 3 juges Seniors si	3 juges Senior et 2 juges Nationaux OU 2 juges Senior et 1 juge National si	3 Juges Nationaux si	3 Juges Nationaux	1 Juge National et 2 Juges Régionaux en formation
		léos aux portes sont : teau est utilisée (unic			
Juges figures	5 juges Seniors OU 3 juges Seniors si	3 Juges senior et 2 juges nationaux OU 3 Juges seniors si	5 juges nationaux OU 3 Juges de Nationaux si		
	disp	nmédiatement onible /WF 15.11	Lecture vidéo immédiate		
Juge 20 secondes	Min 1 juge Senior	Min1 juge Senior	semi auto. 20s.		
Juges saut	3 Juges Senior	Min: 2 Juges senior et 1 juge National	3 juges nationaux		
Juges Vidéo saut	2 juges Senior	Min: 1 Juge senior et 1 juge National	Si le vidéo jump est installé		
		peuvent fonctionner ement le parcours de			
Pilote	Pilote Interna.	Pilote National	Pilote National	Pilote Nat.	Pilote Rég.
Cumuls de fonctions Le cumul est à éviter autant que possible	Aucune	2 fonctions max. pour le chef juge, le juge, l'homologateur le calculateur et le pilote si qualifiés	2 fonctions max. pour le chef juge, le juge, l'homologateur le calculateur et le pilote si qualifiés	2 fonctions max. pour le chef juge, le juge, l'homologateur le calculateur, et le pilote si qualifiés	Chef juge = juge Hom = juge Hom= calcul Juge = calcul

	Speed Control	Obligatoire	Obligatoire	Recommandé	
Ш					

Article 5: COMPOSITION DU JURY

Le tableau ci-dessous précise les compositions des jurys en fonction du niveau d'homologation.

5.1 Qualification des juges officiels internationaux (Règle additionnelle E&A 8)

Juges E&A (voir article E&A 10)

Juges Seniors (voir article E&A 11)

Tous les juges seniors seront tenus d'assister à un séminaire E&A ou FFSNW tous les trois ans (ex 2010, puis 2013)

Nota : Un juge senior 2 disciplines peut être président de jury uniquement pour les compétitions comprenant ces 2 disciplines à l'exclusion des compétitions comportant des figures.

Examens internationaux (voir article E&A 8.6)

5.2 Validité du titre pour les officiels nationaux :

Les juges nationaux peuvent être qualifiés pour 2 disciplines (Slalom & Saut) OU 3 disciplines (Slalom, Figures, saut).

Un officiel national, juge, homologateur, calculateur ou pilote doit pour conserver son titre, officier sur une compétition au minimum 1 fois tous les 2 ans.

Deux possibilités de rattrapage leurs sont offertes :

- 1 En participant au séminaire des officiels français de l'année en cours.
- 2 En participant à une compétition comme commissaire, validé par le président du Jury (voir document à compléter annexe), qui comptera comme si vous aviez officié comme juge.

Article .6: COMPETITIONS FEDERALES

6.1 SLALOM : vitesse du bateau et longueur de corde:

La longueur de corde au départ est de 18,25m. Les vitesses minimums de départ et les vitesses maximums à partir desquelles on raccourcit la corde sont les suivantes:

	Départ:	Raccourcissement :
-10 ans Benjamins (garçons et filles)	22 Km/h	52 Km/h 49km/h
-12 ans Minimes (garçons et filles)	31 Km/h	55 Km/h <mark>52km/h</mark>
-14 ans Cadets (garçons et filles)	34 Km/h	55 Km/h
-17 ans Juniors dames	34 Km/h	55 Km/h
-17 ans Juniors hommes	37 Km/h	58 Km/h
-21 ans Espoirs dames	34 Km/h	55 Km/h
-21 ans Espoirs hommes	37 Km/h	58 Km/h
Open dames	34 Km/h	55 Km/h
Open hommes	37 Km/h	58 Km/h
35-44 ; 45–54 hommes et dames	34 Km/h	55 Km/h
55–64 hommes	34 Km/h	55 Km/h
55 – 64 dames	34 Km/h	52 Km/h
65 et plus dames	34 Km/h	49 Km/h
65 et plus hommes	34 Km/h	52 Km/h

Pour les compétitions nationales, les vitesses minimums de départ sont définies dans les règles afférentes à chaque catégorie.

Nota: Le mini slalom est supprimé

6.1a Slalom

Le skieur a l'option de choisir sa longueur de corde ainsi que sa vitesse de départ. Si la longueur de corde est inférieure à 18.25m (16...10m25 etc...) et la vitesse en dessous de la vitesse maximum de la catégorie, le skieur devra valider toutes les vitesses à la corde choisie jusqu'à la validation de la vitesse maximum de la catégorie. Si le skieur valide tous ses passages, y compris la vitesse maximum de la catégorie, il sera alors crédité de tous les passages « sautés » au départ plus le dernier passage complet et les bouées réalisées ensuite. Si le skieur chute avant de valider la vitesse maximum de la catégorie, il sera crédité du nombre de bouées à la vitesse du passage où il aura chuté à la longueur maximum de départ.

Exemple

U17 ho	mmes		U17 hommes U17 hommes					
Vitesse minimum de la catégorie Vitesse minimum de la catégorie Vitesse minimum		Vitesse minimum de la catégorie Vitesse minimum de la ca		e la catégorie				
37 km/l	า		37 km/h		37 km/h			
Pass1	49/16m	score 6	Pass1	52/16m	score 4	Pass1	55/16m	score 6
Pass2	52/16m	score 6				Pass2	58/16m	score 6
Pass3	55/16m	score 4				Pass3	58/14m	score 6
Score final 4@55/18m Score final 4@37/18m		Sm	Pass4 58/13m score 4		score 4			
					Score fi	nal 4@58/13	Bm	

6.2 SAUT: vitesse maximum du bateau et hauteur du tremplin:

-10 ans Benjamins (filles et garçons) 45 Km/h (33Km/h minimum) (pas de vitesse minimum)* 1,35m ou 1,50m

-12 ans Minimes (filles et garçons)	45 Km/h (pas de vitesse minimum)* 1,50m		
-14 ans Cadettes	45 Km/h	1,50m	
-14 ans Cadets	48 Km/h	1,50m	
-17 ans Juniors dames	51 Km/h	1,50m	
-17 ans Juniors hommes	51 Km/h	1,50m ou 1,65m	
-21 ans Espoirs dames	54 Km/h	1,50m ou 1,65m	
-21 ans Espoirs hommes	57 Km/h	1,65m ou 1,80m	
Open dames	54 Km/h	1,50m ou 1,65m	
Open hommes	57 Km/h	1,65m ou 1,80m	
35 - 44 ans dames	51 Km/h	1,50m	
35 – 44 ans hommes	57 Km/h	1,50m ou 1,65m	
45 - 54 ans dames	51 Km/h	1,50m	
45 - 54 ans hommes	54 Km/h	1,50m	
55 - 64 ans dames	48 Km/h	1,50m	
55 – 64 ans hommes	51 Km/h	1,50m	
65 ans et + dames	48 Km/h	1,50m	
65 ans et + hommes	51 Km/h	1,50m	

^{*} si la vitesse n'est pas présente dans le système du « zero off » ou « perfect pass » le skieur n'aura pas le droit à une reprise pour la vitesse bateau.

6.3 SAUT : Changement des hauteurs du tremplin:

6.3.1 Open et moins de 21 (Règles additionnelles E&A 3.10 & 4.10 IWWF 13.01)

a)Les femmes pourront choisir de sauter à 1.50 m ou 1.65 m (règle E&A 3.10a ou 4.10a). Pour être autorisée à sauter à 1.65 m la skieuse doit avoir atteint 38 m à 1.50 m au cours d'une compétition homologuée par sa Fédération.

b) Les hommes pourront choisir de sauter à 1.65 m ou 1.80 m (règle E&A 3.10b ou 4.10b). Pour être autorisé à sauter à 1.80 m le skieur doit avoir atteint 48 m à 1.65 m au cours d'une compétition homologuée par sa Fédération.

Les skieurs qui ont déjà atteint ces distances conformément à cette règle n'ont pas besoin d'en fournir la preuve. Leur score est sur la Ranking List.

- 6.3.2 Moins de 17 ans et moins de 14 ans (Règles additionnelles E&A 3.10)
 - a) Filles et Garçons de moins de 14 ans sauteront à 1.50 m
- b) Les garçons de moins de 17 ans sauteront à 1.50 m sauf s'ils peuvent démontrer avoir réalisé un saut de 38 m sur un tremplin à 1.50 m dans ce cas, ils peuvent choisir de sauter sur un tremplin à 1,65 m. Les skieurs qui ont déjà atteint ces distances conformément à cette règle n'ont pas besoin d'en fournir la preuve. Leur score est sur la Ranking List.
 - c) Les filles de moins de 17 ans sauteront à 1.50 m

6.3.3 Plus de 35 ans (Règles additionnelles E&A 5.9)

Les hommes de 35 et plus doivent utiliser le tremplin à 1.50 m sauf s'ils peuvent démontrer un résultat certifié d'un saut de 38 m dans ce cas, ils peuvent choisir de sauter sur un tremplin à 1,65 m.

Les skieurs qui ont déjà atteint ces distances conformément à cette règle n'ont pas besoin d'en fournir la preuve. Leur score est sur la Ranking List.

6.4 Nombre de skieurs admis à participer aux finales

Sauf spécification contraire dans le règlement propre à chaque catégorie, le nombre de finalistes dans les championnats nationaux pour chaque discipline est fixé conformément à la règle suivante :

Nombre de skieurs participants	Nombre de skieurs en finale
1 – 5	Tous
6 – 10	Les 5 premiers
11 – 12	Les 6 premiers
13 – 15	Les 8 premiers
16 – 19	Les 10 premiers
20 et plus	Les 12 premiers

Le maximum de skieurs admis à participer aux finales est de 12. En cas d'ex æquo, les skieurs seront départagés par un barrage.

6.5 Records de France:

Un record de France doit être réalisé au cours d'une épreuve d'un niveau d'homologation "RL" au minimum Si ce record est égal ou supérieur à un record d'Europe ou du Monde, il doit être réalisé au cours d'une épreuve d'un niveau d'homologation R.C

Un dossier est établi par le skieur qui doit le transmettre à la FFSNW.

Ce dossier comprend :

- Un formulaire de Record de France fourni par la FFSNW précisant les conditions générales de la compétition
- pour un record de slalom :
 - la vidéo des portes
 - la vidéo bateau
 - la vidéo d'axe
 - édition du score avec les temps bateau édités par la ou le calcul.
- pour un record de figures :
 - la vidéo du bateau sur tout support
 - la "master sheet" éditée par la ou le calcul
- pour un record de saut :
 - édition de la longueur du saut avec les temps bateau édités par la ou le calcul
- pour un record combiné:
 - l'ensemble des demandes ci-dessus pour chacune des disciplines

Nota : les résultats et le dossier d'homologation seront récupérés sur le site internet par la commission ski classique FFSNW.

6.6 <u>Meilleures Performances Françaises</u>:

Pour être validée, une meilleure performance française doit être exécutée au cours d'une compétition homologuée "Normal" minimum et dans les conditions techniques propres à sa catégorie d'âge. La FFSNW commission règlements et compétitions doit ratifier le dossier avant la publication officielle du record

Les critères d'homologation des records sont ceux établis par le règlement mondial.

Un dossier devra être établi par le skieur et envoyé à la FFSNW commission technique de la FFSNW suivant document joint.

REGLEMENTS POUR LES CHAMPIONNATS DE France

7.0: Organisation des Championnats de France (Voir cahier des charges séparé)

Les championnats de France sont soumis à un cahier des charges publiés annuellement.

Ces championnats sont organisés par un club sous le couvert de la Ligue et de la FFSNW :

Les championnats de France (-10 ans) Benjamins – Minimes (-12ans)

Les championnats de France (-14ans) Cadets – (-17ans) Juniors – (-17ans) Espoirs

Les championnats de France Open.

Les championnats de France 35-44; 45-54; 55-64 et 65 ans et plus

Les championnats de France Interligues.

Les dates de ces compétitions sont protégées. Tout organisateur qui souhaiterait faire une compétition sur ces mêmes dates doit faire une demande d'autorisation auprès de la FFSNW au moins 15 jours avant la compétition.

7.01a Conditions d'inscription (hors Interligues)

Les skieurs doivent être inscrits **obligatoirement 1 semaine** avant le début de la compétition sauf dans l'hypothèse où le skieur réussit ses « minima » la veille de cette compétition, dans ce cas le skieur doit s'inscrire au plus tard dans l'heure qui suit la parution des résultats de la compétition où il a obtenu ses minima.

7.01b Conditions de Participation – « minima »

Pour participer aux Championnats Fédéraux les « minima » doivent avoir été exécutés dans l'année en cours ou lors de l'année précédente. Pour les performances non enregistrées à la Fédération, le skieur doit apporter les justificatifs des performances réalisées lors de son inscription.

7.02 Eligibilité et délivrance de titre de Champion de France

- a) Pour être éligible au titre de champion de France un sportif doit :
 - Etre titulaire d'une licence FFSNW Compétition
 - Etre de nationalité Française (passeport ou CNI)
- b) Pour décerner le titre de Champion de France il faut au moins 3 participants par catégorie. Si dans une catégorie, le nombre de participants est insuffisant, on peut procéder à des regroupements avec l'accord du DTN ou de son représentant il est possible de procéder à des regroupements de catégories d'âges avec l'accord du Président du jury et le DTN.
- c) Les athlètes non présents à la remise des prix ne recevront pas le prix qui leur était destiné.

Article 7: CHAMPIONNATS DE France BENJAMINS Moins de 10 ans

7.1 <u>Conditions de participation</u>:

- 7.1.1 Cette compétition est ouverte à tous les skieurs âgés de moins de 10 ans au premier Janvier de l'année en cours. Concernant les performances, il n'y a pas de minima de participation.
- 7.1.2 Le nombre de finalistes est déterminé par le Jury en fonction de la règle FFSNW 6.4
- 7.1.3 Si dans une discipline il y a moins de 6 skieurs participants, il n'y aura pas de finale par contre deux manches seront programmées.

7.2 Classements:

- 7.2.1 Dans l'hypothèse d'une Finale le nombre de finalistes est déterminé par le Jury en fonction de la règle 6.4 des règlements additionnels de la FFSNW, les finalistes sont déterminés en fonction de leur meilleur résultat obtenu lors des éliminatoires.
- 7.2.2 Il y a un classement garçons et un classement filles sous réserve d'avoir plus de 3 participants par catégorie. Les skieurs ayant obtenu un résultat nul (0 pt) doivent apparaître sur le classement par discipline.
- 7.2.3 Les classements par disciplines sont établis en fonction des résultats obtenus lors des finales. Si celles-ci ne peuvent se dérouler pour diverses raisons, le classement sera établi suivant le meilleur résultat obtenu par chaque skieur lors des éliminatoires ou de l'une des deux manches.

7.3 <u>Règles de la compétition</u>:

7.3.1. Les ordres de départ pour les éliminatoires seront effectués par tirage au sort.

7.4 Règles de la compétition SLALOM:

- 7.4.1 Slalom La compétition de slalom se déroule comme une compétition classique.
- 7.4.2 Le slalom se déroule suivant les règles de l'IWWF avec une vitesse de départ minimum de **22** Km/h pour les filles et les garçons aux éliminatoires. En finale, les vitesses de départ sont fixées par le Jury.
- 7.4.3 En cas de chute au départ et/ou de premier passage incomplet, le skieur peut effectuer une reprise, dans le sens inverse. La meilleure performance est retenue.
- 7.4.4 Pour le classement du Championnat de France de slalom féminin et masculin, le décompte des bouées évolue. La règle 14.07 du règlement IWWF s'applique pour les résultats « ranking list » mais pour le titre la règle 12.4a du règlement FFSNW s'applique.

7.5 Règles de la compétition FIGURES :

La compétition de figures se déroule comme une compétition classique avec deux parcours de 20sec.

7.6 Règles de la compétition SAUT :

- 7.6.1 Le skieur a le choix entre 1,35 m et 1,50m. La hauteur peut être changée entre deux manches
- 7.6.2 Vitesse maximum 45 Km/h et pas de vitesse minimum 33 Km/h.
 - 1. Trois passages autorisés. Le saut le plus long sera comptabilisé.
 - 2. Diagramme Tremplin (voir annexe).
 - 3. le skieur peut demander un passage bateau hors du chenal saut dans la mesure où il est toujours possible pour le jury de contrôler la vitesse du bateau tracteur.
- 7.7 Combiné: Le classement Combiné est établi en prenant la meilleure performance réalisée aux cours des éliminatoires ou lors des finales, suivant la règle de calcul du combiné benjamin définie en annexe A des présents règlements de la FFSNW. Règle 5.01-04 IWWF (combiné 1000 points)

Article 8: CHAMPIONNATS DE France MINIMES Moins de 12 ans

8.1 Conditions de participation :

- 8.1.1 Cette compétition est ouverte à tous les skieurs âgés de moins de 12 ans au premier janvier de l'année en cours. Concernant les performances, il n'y a pas de minima de participation.
- 8.1.2 Le nombre de finalistes est déterminé par le Jury en fonction de la règle FFSNW 6.4
- 8.1.3 Si dans une discipline il y a moins de 6 skieurs participants, il n'y aura pas de finale, par contre, deux manches seront programmées.

8.2 Classements:

- 8.2.1 Dans l'hypothèse d'une Finale le nombre de finalistes est déterminé par le Jury en fonction de la règle 6.4 des règlements additionnels de la FFSNW; les finalistes sont déterminés en fonction de leur meilleur résultat obtenu lors des éliminatoires.
- 8.2.2 Il y a un classement garçons et un classement filles sous réserve d'avoir plus de 3 participants par discipline.
- 8.2.3 Les classements par discipline sont établis en fonction des résultats obtenus lors des finales. Si celles-ci ne peuvent se dérouler pour diverses raisons, le classement sera établi suivant le meilleur résultat obtenu par chaque skieur lors des éliminatoires ou des deux manches.

8.3 <u>Règles de la compétition</u>:

Les ordres de départ pour les éliminatoires seront effectués par tirage au sort

- **8.4** Règles de la compétition Slalom : le slalom se déroule suivant les règles de l'IWWF avec une vitesse de départ minimum de 31 Km/h pour les filles et les garçons aux éliminatoires. En finale, les vitesses de départ sont fixées par le Jury.
- 8.4.1 Pour le classement du championnat de France de slalom féminin et masculin, le décompte des bouées évolue. La règle 14.07 du règlement IWWF s'applique pour les résultats « ranking list » mais pour le titre la règle 12.4a du règlement FFSNW s'applique.
- **8.5** Règles de la compétition Figures : la compétition se déroule suivant les règles de l'IWWF.
- 8.6 <u>Règles de la compétition Saut</u>: hauteur du tremplin 1,50m, trois sauts aux éliminatoires et aux finales. Le skieur peut demander un passage bateau hors du chenal saut dans la mesure où il est toujours possible pour le jury de contrôler la vitesse du bateau tracteur.
- 8.7 <u>Combiné</u>: Le classement Combiné est établi en prenant la meilleure performance réalisée aux cours des éliminatoires ou lors des finales, suivant la règle de calcul du combiné minimes définie en annexe Λ des présents règlements de la FFSNW. Règle 5.01-04 IWWF (combiné 1000 points)

Article 9: CHAMPIONNATS DE France CADETS Moins de 14 ans

9.1 Conditions de participation :

- 9.1.1 Cette compétition est ouverte à tous les skieurs âgés de moins de 14 ans au premier janvier de l'année en cours.
- 9.1.2 Les skieurs classés en cinquième "série Dames" pour les hommes et les femmes dans une discipline peuvent participer dans les deux autres disciplines. (Figures: 1800 Pts, Slalom 6 à 18.25m /49Km/h, Saut 20 m)

9.2 <u>Classements</u>:

- 9.2.1 Le nombre de finalistes est déterminé par le Jury en fonction de la règle FFSNW 6.4
- 9.2.2 Il y a un classement garçons et un classement filles sous réserve d'avoir plus de 3 participants par discipline.
- 9.2.3 Les classements par disciplines sont établis en fonction des résultats obtenus lors des finales. Si celles-ci ne peuvent se dérouler pour diverses raisons, le classement sera établi suivant les résultats des éliminatoires.

9.3 Règles de la compétition :

Les ordres de départ des éliminatoires sont établis dans l'ordre inverse des performances (classement de l'année précédente ou performance de l'année en cours). Pour les finales les ordres de départ seront établis dans l'ordre inverse des résultats des éliminatoires

- **9.4** Règles de la compétition Slalom: le slalom se déroule suivant les règles de l'IWWF avec une vitesse de départ minimum de 46 Km/h pour les filles et 49 Km/h pour les garçons aux éliminatoires et de 49 Km/h pour les filles et de 52 Km/h pour les garçons en finale.
- 9.4.1 Pour le classement du championnat de France de slalom féminin et masculin, le décompte des bouées évolue. La règle 14.07 du règlement IWWF s'applique pour les résultats « ranking list » mais pour le titre la règle 12.4a du règlement FFSNW s'applique.
- **9.5** Règles de la compétition Figures : la compétition se déroule suivant les règles de l'IWWF.
- **Règles de la compétition Saut** : hauteur du tremplin **voir FFSNW 6.3.2** ci-dessus, et E&A 3.10 trois sauts aux éliminatoires et aux finales.
- 9.7 <u>Combiné</u>: Le classement Combiné est établi en prenant la meilleure performance réalisée aux cours des éliminatoires ou lors des finales, suivant la règle de calcul du combiné <u>E&A (voir standard officiel du règlement -14 E&A)</u>. Règle 5.01-04 IWWF (combiné 1000 points)

Article 10: CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS moins de 17 ans

10.1 Conditions de participation :

- 10.1.1 Cette compétition est ouverte à tous les skieurs âgés de moins de 17 ans au premier janvier de l'année en cours.
- 10.1.2 Les skieurs classés **ayant les minimas ci-dessous** dans une discipline peuvent participer dans les trois disciplines.

FIGURES	S série 4	SLALON	M série 3	SAUT série 4	
Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes
2300 pts	3000 pts	3 à 16.00m 55 km/h	3 à 14.25m 58 Km/h	25 m	36m

10.1.3 Les juniors garçons 1^{iere} année doivent avoir réalisé 6 bouées à 55 Km/h lorsqu'ils étaient cadets. Ils seront inscrits pour la composition dans les ordres de départ avec un score de 0 à 58 km/h lors de leur première inscription. Dans le cas d'une performance réalisée à 58 km au cours d'une compétition open, ce score sera pris en considération.

10.2 <u>Classements</u>:

- 10.2.1 Le nombre de finalistes est déterminé par le Jury en fonction de la règle FFSNW 6.4
- 10.2.2 Il y a un classement garçons et un classement filles sous réserve d'avoir plus de 3 participants par discipline
- 10.2.3 Les classements par disciplines sont établis en fonction des résultats obtenus lors des finales. Si celles-ci ne peuvent se dérouler pour diverses raisons, le classement sera établi suivant les résultats des éliminatoires.

10.3 Règles de la compétition :

- 10.3.1 Le niveau d'homologation demandé est : homologation internationale "Ranking List".
- 10.3.2 Les ordres de départ des éliminatoires sont établis dans l'ordre inverse des performances de l'année précédente ou performance de l'année en cours. Pour les finales les ordres de départ seront établis dans l'ordre inverse des résultats des éliminatoires
- 10.4 <u>Règles de la compétition Slalom</u>: le slalom se déroule suivant les règles de l'IWWF avec une vitesse de départ minimum de 49 Km/h pour les filles et 52 Km/h pour les garçons aux éliminatoires et de 52 Km/h pour les filles et de 55 Km/h pour les garçons en finale.
- 10.4.1 Pour le classement du championnat de France de slalom féminin et masculin, le décompte des bouées évolue. La règle 14.07 du règlement IWWF s'applique pour les résultats « ranking list » mais pour le titre la règle 12.4a du règlement FFSNW s'applique.
- **10.5** Règles de la compétition Figures : la compétition se déroule suivant les règles de l'IWWF.
- **10.6** Règles de la compétition Saut : hauteur du tremplin selon la règle FFSNW 6.3.2 ci-dessus E&A 3.10, trois sauts aux éliminatoires et aux finales.
- 10.7 <u>Combiné</u>: Le classement Combiné est établi en prenant la meilleure performance réalisée aux cours des éliminatoires ou lors des finales, suivant la règle de calcul du combiné <u>E&A (voir standard officiel du règlement 17 E&A)</u>. Règle 5.01-04 IWWF (combiné 1000 points)

Article 11: CHAMPIONNATS DE FRANCE ESPOIRS moins de 21 ans:

Commun avec les Championnats de France Open avec classement séparé.

11.1 Conditions de participation :

- 11.1.1 Cette compétition est ouverte à tous les skieurs âgés de moins de 21 ans au premier janvier de l'année en cours.
- 11.1.2 Les skieurs admis à participer doivent avoir réalisé les minimas ci-dessous pour 1 ou 2 disciplines et 1200 points sur la "Ranking list" E&A publier sur le site www.iwwfed-ea.org pour participer au combiné au cours de l'année précédente :

FIGURES série 3 SLALOM se		série 3	SAUT Série 3		
Dames	Hommes	Dames	Dames	Hommes	
2800 pts	3700 pts	3 à 16.00m 55 km/h	3 à 14.25m 58 Km/h	29 m	41m

11.2 Classements:

- 11.2.1 Il y a un classement garçons et un classement filles sous réserve d'avoir plus de 3 participants par discipline.
- 11.2.2 Il n'y a pas de finale pour cette catégorie.
- 11.2.3 Les classements par disciplines sont établis en fonction des résultats obtenus lors des éliminatoires des championnats de France Open.

11.3 Règles de la compétition :

- 11.3.1 Le niveau d'homologation demandé est le même que la catégorie open : "Record Capability".
- 11.3.2 Les ordres de départ des éliminatoires sont établis conjointement avec la catégorie Open dans l'ordre inverse des performances (classement de l'année précédente ou performance de l'année en cours).
- **11.4** Règles de la compétition Slalom : le slalom se déroule suivant les règles de l'IWWF avec une vitesse de départ minimum de 52 Km/h pour les filles et 55 Km/h pour les garçons.
- 11.4.1 Pour le classement du championnat de France de slalom féminin et masculin, le décompte des bouées évolue. La règle 14.07 du règlement IWWF s'applique pour les résultats « ranking list » mais pour le titre la règle 12.4a du règlement FFSNW s'applique.
- 11.5 Règles de la compétition Figures : la compétition se déroule suivant les règles de l'IWWF.
- **11.6** Règle de la compétition Saut : hauteur du tremplin selon la règle FFSNW 6.3.1 ci-dessus trois sauts.
- 11.7 <u>Combiné</u>: Le classement Combiné est établi en prenant la meilleure performance réalisée aux cours des éliminatoires ou lors des finales, suivant la règle de calcul du combiné Ε&Λ (voir standard officiel du règlement -21 Ε&Λ). Règle 5.01-04 IWWF (combiné 1000 points)

Article 12: CHAMPIONNATS DE France OPEN

12.1 Conditions de participation :

12.1.1 Cette compétition est ouverte à tous les skieurs sous réserve d'avoir réalisé les minimas ci-dessous dans au moins une discipline et 1200 points sur la "Ranking list" E&A publiée sur le site www.iwwfed-ea.org pour participer aux championnats de France Open.

FIGURE	S série 3	SLALON	VI série 3	SAUT Série 3	
Dames	Hommes	Dames	Hommes	Dames	Hommes
2800 pts	3700 pts	3 à 16.00m 55 km/h	3 à 14.25m 58 Km/h	29 m	41m

Les podiums validés (règles 10.2.2) des championnats de France Juniors des trois disciplines et du combiné sont qualifiés aux championnats de France Espoir et Open.

12.1.2 Les skieurs licenciés dans les clubs des DOM-TOM peuvent participer aux trois disciplines sous réserve d'avoir réalisé une performance de troisième série dans une discipline dans la saison en cours ou précédente.

12.2 Classements:

- 12.2.1 Le nombre de finalistes est déterminé par le Jury en fonction de la règle FFSNW 6.4
- 12.2.2 Il y a un classement garçons et un classement filles sous réserve d'avoir plus de 3 participants par discipline.
- 12.2.3 Les classements par disciplines sont établis en fonction des résultats obtenus lors des finales. Si celles-ci ne peuvent se dérouler pour diverses raisons, le classement sera établi suivant les résultats des éliminatoires.

12.3 Règles de la compétition :

12.3.1. Niveau d'homologation : "Record Capability".

12.3.2 Format des Championnats de France Open :

- éliminatoires
- finale

Les ordres de départ des éliminatoires sont établis dans l'ordre inverse des performances (classement de l'année précédente ou performance de l'année en cours). Pour les finales les ordres de départ seront établis dans l'ordre inverse des résultats des éliminatoires

- **Règles de la compétition Slalom**: Le slalom se déroule suivant les règles de l'IWWF avec une vitesse de départ minimum de 52 Km/h pour les filles et 55 Km/h pour les garçons aux éliminatoires. En Finales la vitesse ou longueur de corde est de 55 Km/h corde à 16m pour les dames et 58 Km/h, corde à 16m pour les hommes.
- 12.4a Pour le classement du championnat de France de slalom féminin et masculin, le décompte des bouées évolue. La règle 14.07 du règlement IWWF s'applique pour les résultats « ranking list ». Le jugement des portes s'effectue conformément aux règlements IWWF (règle 14.06). Pour le classement et le titre, le décompte des bouées s'effectue de la manière suivante. (voir schéma ci dessous).

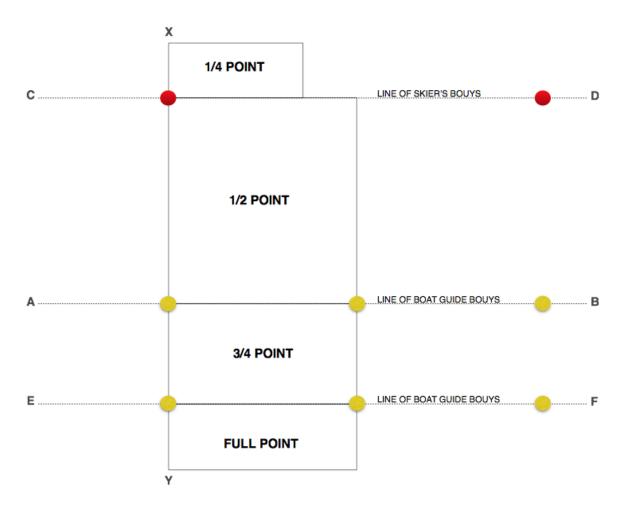
Toute bouée passée est créditée de la manière suivante, jusqu'à la première bouée manquée ou la chute :

- <u>¼ de bouée</u>, si le skieur traverse la ligne C-D et la ligne X-Y en position de skieur (règle IWWF 12.03). (Voir le croquis).
- ½ bouée, si le skieur traverse une nouvelle fois la ligne C-D en position de skieur (règle IWWF 12.03) sans être en capacité de franchir la ligne A-B (des bouées du chenal bateau) avant la porte du chenal bateau de la bouée suivante.
- ¾ de bouée, si le skieur franchit la ligne A-B (des bouées du chenal bateau), en position skieur (règle IWWF
 12.03) avec la corde tendue sous la traction du bateau et avant le passage de la porte bateau de la bouée suivante sans tomber. Le but d'avoir une corde tendue est d'assurer la sécurité du skieur. C'est à

dire que si le skieur traverse la ligne des bouées A-B de chenal bateau avec une corde molle, il n'obtiendra pas le ¾ de bouée.

Bouée entière, si le skieur franchit la ligne E-F (des bouées du chenal bateau) (ou la porte de sortie, s'il s'agit de la dernière bouée) avec la traction du bateau, et avant le passage de la porte bateau de la bouée suivante en position skieur (règle IWWF 12.03). Le but d'avoir une corde tendue est d'assurer la sécurité du skieur.

Le cas de la porte de sortie est différent, le skieur peut traverser la ligne des bouées de portes puis passer la porte de sortie et continuer à skier il obtiendra ainsi une bouée complète. Cela signifie concrètement que le skieur peut franchir la porte de sortie avec une corde molle. Si le skieur conserve la position skieur bien au-delà, il continue. Si le skieur n'est plus en position skieur alors il ne peut pas continuer et il est crédité de 6 bouées, pourvu qu'il ait traversé la ligne des bouées bateau avant la porte de sortie avec ou sans corde molle.



- 12.5 Règles de la compétition Figures : La compétition se déroule suivant les règles de l'IWWF.
- **12.6** Règles de la compétition Saut : Hauteur du tremplin selon la règle FFSNW 6.3.1 ci dessus, trois sauts éliminatoires, et Finales.
- **12.7** <u>Combiné</u>: Le classement Combiné est établi en prenant la meilleure performance réalisée aux cours des éliminatoires ou lors des finales, suivant la règle de calcul du combiné <u>E&A</u> (voir standard officiel Open du règlement <u>E&A</u>). Règle 5.01-04 IWWF (combiné 1000 points)

Article 13: CHAMPIONNAT DE FRANCE: 35-44ans / 45-54ans / 55-64 / 65ans et plus

13.1 <u>Conditions de participation</u>:

13.1.1 <u>Senior 35 - 44</u>: Les skieurs doivent être âgés de 35 à 44 ans au **31 décembre de la fin d'année.** Pour participer aux 3 disciplines, ils doivent avoir réalisé au cours de l'année précédente une des performances minimales suivantes :

	Slalom	Figures	Saut
Hommes	6 à 16.00m 55km/h	2300	25m
Dames	6 à 18.25m 52km/h	1800	20m

13.1.2 Senior 45 – 54: Les skieurs doivent être âgés de 45 à 54 ans au **31 Décembre.**

Pour participer aux 3 disciplines, ils doivent avoir réalisé au cours de l'année précédente une des performances minimales suivantes:

	Slalom	Figures	Saut
Hommes	6 à 18.25m 52km/h	1800	20m
Dames	6 à 18.25m 49km/h	1200	17m

13.1.3 Senior 55 -64: Les skieurs doivent être âgés de 55 ans et plus au **31 Décembre.**

Pour participer aux 3 disciplines, ils doivent avoir réalisé au cours de l'année précédente une des performances minimales suivantes:

	Slalom	Figures	Saut
Hommes	6 à 18.25m 49km/h	1200	17m
Dames	6 à 18.25m 46km/h	800	15m

13.1.4 Senior de 65 ans et plus : Les skieurs doivent être âgés de 65 ans et plus au 31 Décembre.

Pour participer aux 3 disciplines, ils doivent avoir réalisé au cours de l'année précédente une des performances minimales suivantes:

	Slalom	Figures	Saut
Hommes	6 à 18.25m 46km/h	1000	15m
Dames	6 à 18.25m 43km/h	600	Pas de minima

13.1.5 Si il y a moins de 3 concurrents dans une catégorie d'âge, il ne sera pas décerné de titre.

13.2 Classements:

- 13.2.1 Le nombre de finalistes est déterminé par le Jury en fonction de la règle FFSNW 6.4
- 13.2.2 Il y a un classement hommes et un classement dames, sous réserve d'avoir plus de trois participants par catégorie.
- 13.2.3 Les classements par disciplines sont établis en fonction des résultats obtenus lors des finales. Si celles-ci ne peuvent se dérouler pour diverses raisons, le classement sera établi suivant le meilleur résultat obtenu par chaque skieur lors des éliminatoires.
- 13.2.4 Pour avoir un classement par catégorie d'âge, il faut un minimum de trois concurrents par catégorie. Sinon le classement sera fait sur l'ensemble.

13.3 Règles de la compétition :

- 13.3.1 Le niveau d'homologation demandé est : homologation internationale "Ranking List".
- 13.3.2 Les ordres de départ des éliminatoires sont établis dans l'ordre inverse des performances (classement de l'année précédente ou performance de l'année en cours). Pour les finales les ordres de départ seront établis dans l'ordre inverse des résultats des éliminatoires

13.4 Règles de la compétition Slalom : le slalom se déroule suivant les règles de l'IWWF avec une vitesse de départ minimum de :

49 Km/h pour les hommes et 46 Km/h pour les dames
45 - 54: 46 Km/h pour les hommes et 43 Km/h pour les dames
55 - 64: 43 Km/h pour les hommes et 40 Km/h pour les dames.
65ans et plus : 40 Km/h pour les hommes et 37 Km/h pour les dames.

Pour les finales, le jury détermine les vitesses de départ.

- **13.5** Règles de la compétition Figures : la compétition se déroule suivant les règles de l'IWWF.
- **13.6** Règles de la compétition Saut : hauteur du tremplin selon la règle FFSNW 6.3.3 ci dessus, et E&A 5.9 trois sauts aux éliminatoires et aux finales.
- 13.7 <u>Combiné</u>: Le classement Combiné est établi en prenant la meilleure performance réalisée aux cours des éliminatoires ou lors des finales, suivant la règle de calcul du combiné E&A (voir standard officiel Seniors 35-44, 45-54, 55-64, 65ans et plus du règlement E&A). Règle 5.01-04 IWWF (combiné 1000 points)

Article 14: CHAMPIONNATS DE FRANCES INTERLIGUES

14.1 Introduction:

C'est une compétition par équipe de ligue, membre de la FFSNW classées sur une seule division. Cette compétition est ouverte à tous les skieurs détenteurs de la licence fédérale toutes disciplines permettant l'accès à un Championnat de France par équipe et ceci pour toutes les catégories d'âge : CDOE ou autre avec Event Pass.

14.2 <u>Composition des équipes</u>:

Les Equipes seront constituées de 5-compétiteurs 4 groupes de compétiteurs :

Ces 5 compétiteurs seront sélectionnés dans les 5 groupes ci-dessous:

Chaque groupe est composé de 1 à 3 skieurs (1 par discipline), soit au total minimum de 4 skieurs et maximum de 12 skieurs par équipe.

Une équipe peut-être composée d'un compétiteur différent pour chaque groupe. Un skieur peut participer à une ou plusieurs disciplines dans son groupe uniquement.

Un skieur par groupe (ou possibilité de 3 compétiteurs différents pour les 3 disciplines)

Un Petit Prince-ou un B ou un M, ou un C ou un J (1ier compétiteur)

Un Petit Prince-ou un B ou un M ou un C ou un J (2ème compétiteur)

Un B ou un M ou un C ou un J ou un O (Open/Espoir) (3ème compétiteur)

Un C ou un O (Open/Espoir) ou un S (Sénior) (4ème compétiteur)

Un Wakeboarder (5ème-compétiteur)

Tableau 1 : catégories des skieurs composant les 4 groupes de chaque équipe

Groupe	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Espoir	Open	Senior
1							
2							
3							
4							

Le Wakeboarder peut être l'un des membres de l'Equipe de ski classique.

Participation: **12** épreuves **4** skieurs en slalom, **4** skieurs en Figures, et **4** Skieurs en Saut, **+1** Wakeboarder).

Le benjamin de l'équipe peut participer dans les 3 disciplines.

- 14.2.1—Le classement des Wakeboarder sera effectué en fonction d'un combiné fourni par la Commission Wakeboard. Ces points combinés serviront de base pour l'attribution des points du tableau ci-dessous (14.6).
- 14.2.2 Pour chaque équipe les skieurs ne sont pas nécessairement les mêmes dans les trois disciplines : possibilités de 3 compétiteurs différents pour les 3 disciplines.
- 14.2.3 Un skieur engagé dans un groupe dans une discipline ne peut concourir dans un autre groupe quelle que soit la discipline.
- 14.2.4 Chaque équipe doit avoir au maximum 3 skieurs du même sexe dans une discipline.
- 14.2.5 Tout changement de skieur ne sera possible qu'au plus tard une demi-heure avant le départ du premier skieur de la discipline.

14.3 Critères de participation à l'équipe de Ligue :

- 14.3.1 Chaque Ligue sélectionne les skieurs devant la représenter aux Championnats de France Inter ligues.
- 14.3.2 Les skieurs étrangers sont admis à participer au sein d'une équipe de Ligue à condition qu'ils soient possesseurs d'une attestation de résidence depuis au moins un an dans la Ligue où ils doivent être licenciés pour la deuxième année consécutive dans la Ligue. Ces skieurs doivent fournir une attestation de leur Fédération les autorisant à concourir en France.

 Les capitaines d'équipes doivent impérativement amener les attestations requises pour les skieurs étrangers. A savoir : attestation de résidence, autorisation de leur fédération et leurs licences de l'année en cours et de l'année précédente.

14.4 Classements:

- 14.4.1 Les Championnats de France Inter ligues sont constitués par une manche (finale) dans chaque discipline: slalom, figures et saut et Wake.
- 14.4.2 Les titres de Champions de France sont décernés dans les trois disciplines, slalom, figures et saut et wake ainsi que dans le Combiné.
- 14.4.3 Le classement de chaque Ligue pour chaque discipline s'effectue par addition des points obtenus dans la discipline par chacun des skieurs d'équipe engagés pour concourir dans la discipline.

<u>Mode de classement</u> : classement par catégorie, 2 sexes confondus avec le combiné français puis attribution d'un nombre de points* en fonction de la place suivant le barème ci-dessous:

Place	Points <u>*</u>	Place	Points	Place	Points
1	300	6	160	11	70
2	260	7	140	12	60
3	230	8	120	13	50
4	200	9	100	14	40
5	180	10	80	15	30

^{*} Dans la discipline « Figures » les Petits Princes ayant effectué un parcours en bi auront un bonus de 20% (EX. 360 au lieu de 300, 312 au lieu de 260, 276 au lieu de 230 etc.)

- 14.4.4 Si une Ligue présente une équipe incomplète, elle peut être classée en fonction des résultats obtenus
- 14.4.5 Le titre de Champion de France Inter ligues du Combiné est décerné à la Ligue classée première après addition des points obtenus par chaque ligue dans chacune des **quatre** disciplines.

14.5 Règles de la compétition :

14.5.1 Slalom : les règles sont celles de l'IWWF et des règlements additionnels de la FFSNW. Les vitesses de départ sont libres à partir de **22 kmh pour les PP et B dans de grand slalom,** de 34 Km/h pour les dames, les minimes, les cadets et les seniors, et à partir de 37 Km/h pour les juniors et Open.

- 14.5.2 Figures : les règles sont celles de l'IWWF. Figures adaptées autorisées pour le PP.
- 14.5.3 Saut : les règles sont celles de l'IWWF et des règlements additionnels de la FFSNW. Chaque skieur doit sauter à la hauteur de tremplin et à la vitesse correspondant à la catégorie dans laquelle il participe.

 Trois sauts ou passages sont autorisés. Si un skieur fait 3 refus, il ne sera pas classé et sa participation ne sera pas prise en compte dans le nombre d'épreuves de sa ligue

Tableau 2 : hauteurs de tremplins au choix, à condition d'avoir réalisé les minima requis pour les hauteurs maximales.

Catégorie	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Espoir/Open	Senior
1.35m	Oui	Oui	Oui			
1.50m	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
1.65m				Oui	Oui	Oui
1.80m					Oui	

14.5.4 Combiné : les combinés appliqués par catégorie sont ceux définis par les règlements additionnels de l'E&A et par les règlements additionnels de la FFSNW.

Tous les skieurs participant dans les catégories Seniors seront classés en fonction du combiné 35-44.

14.5.5 Wake: les règles sont celles de l'IWWF.

Article 15: COUPE DE France DE SAUT non applicable en 2016.

15.1: Condition de participation :

- 15.1.1 Ces compétitions sont ouvertes à tous les skieurs licenciés à la FFSNW pour les catégories Cadets (moins de 14), Juniors (moins de 17) et Open.
- 15.1.2 Pour être classé dans la Coupe de France de saut, les skieurs doivent participer à 50% des étapes inscrites au calendrier plus la finale qui est obligatoire.

15.2: Règles de la compétition :

- 15.2.1 Le niveau d'homologation demandé est : Homologation Internationale Ranking List au minimum
- 15.2.2 Les ordres de départ pour la Manche 1 sont établis dans l'ordre inverse des performances de l'année précédentes (Ranking List FFSNW). Pour la Manche 2 les ordres de départ seront établis dans l'ordre inverse des résultats de la Manche 1.
- 15.2.3 Saut : hauteur de tremplin selon la règle FFSNW 6.3, trois sauts à chaque manche.

15.3: Classements:

15.3.1 Il y aura un classement Dames et Hommes toutes catégories confondues sous réserve d'avoir plus de 4 participants hommes et/ou femmes.

15.3.2 Classement étape :

Chaque skieur sera récompensé d'un nombre de points suite un à calcul qui prendra en compte la meilleure distance du skieur par rapport à la meilleure performance française de l'année précédente de sa catégorie et par rapport au nombre d'inscrit hommes ou femmes sur l'étape.

Le vainqueur de l'étape sera le skieur qui aura le plus de points hommes ou femmes toutes catégories confondues.

15.3.3 Classement général:

Chaque score de chaque étape sera calculé en fonction du barème ci dessous:

Barème si le nombre de skieurs est supérieur ou égal à 9 :

1 ^{er} = 100 points	6 ^{ème} = 40 points
2 ^{ème} = 80 points	7 ^{ème} = 30 points
3 ^{ème} = 70 points	8 ^{ème} = 20 points
4 ^{ème} = 60 points	9 ^{ème} et plus= 10 points
5 ^{ème} = 50 points	

Barème si le nombre de skieurs est compris entre 6 et 8 :

80% des points

Barème si le nombre de skieurs est inférieur ou égal à 5 :

50% des points

Exemple de calcul A:

- Le nombre d'hommes qui sautent durant cette étape est de 15. Il y aura donc 100% des points pour les places.
- Ces trois skieurs terminent 1^{er} de leur catégorie.
- Meilleure performance cadet 2011 = 34.4m
- Meilleure performance junior H 2011= 48.8m
- Meilleure performance open H 2011= 56.7m

```
Skieur A (juniors) 1^{er} avec 45m (= 45m - 48.8m = -3.8 + 100) = 96.2 POINTS Skieur B (open) 1^{er} avec 62m (= 62m - 56.7m = +5.3 + 100) = 105.3 POINTS Skieur C (cadet) 1^{er} avec 36m (= 36.0-34.4m = +1.6 + 100) = 101.6 POINTS Vainqueur de l'étape, skieur B avec 105.3 points.
```

Exemple de calcul B:

- Le nombre de femmes qui sautent durant cette étape est de 8. Il y aura donc 80% des points pour les places.
- Ces trois skieuses terminent 1ère de leur catégorie.
- Meilleure performance cadette 2011 = 23.6m
- Meilleure performance junior F 2011 = 43.7m
- Meilleure performance open F 2011 = 51.7m

```
Skieur A (juniors) 1^{er} avec 36m (= 43.7m -36m = - 7.7 + 80) = 72.3 POINTS Skieur B (open) 1^{er} avec 48m (= 51.7m - 48m = -3.7 + 80) = 76.3 POINTS Skieur C (cadet) 1^{er} avec 23m (= 23.6m - 23m =- 0.6 + 80) = 79.4 POINTS Vainqueur de l'étape, skieuse C avec 79.4 points.
```

Classement général du skieur pour la coupe de France :

Le skieur qui remportera la Coupe de France de saut sera celui qui aura le plus de points au classement général (prise en compte des trois meilleurs résultats des étapes de la saison **précédente** + la finale obligatoire).

En cas d'égalité de points :

1°/ Le gagnant sera celui qui aura obtenu le plus de victoires lors des étapes.

2°/ Si égalité persiste, la meilleure performance sur toutes les manches de toutes les étapes réalisées sera prise en compte.

Article 16: ROC'OVERALL

16.1 FORMAT:

Compétition Internationale par équipe pour les catégories moins de 10 ans, moins de 12 ans et moins de 14 ans sur 2 manches. - Homologation : RC

International teams competition for skiers under 10, 12 and under 14. - RC homologation.

Les épreuves seront Slalom et Figures pour les moins de 10 ans et les 3 disciplines (slalom, figures et saut) pour les moins de 12 et 14 ans.

For skiers under 10: slalom and tricks (jump not mandatory). For skiers under 12 and 14: 3 events (slalom, Tricks and Jump)

La participation à la compétition en tant qu'individuel est possible pour les combinétistes des catégories moins de 12 et moins de 14 ans.

Skiers under 12 and 14 years old not selected for their teams may compete in the « Roc'overall » as individuals.

Un classement individuel et un classement par Equipe seront établis Teams and individuals results will be established.

16.2 REGLEMENT - RULE :

Equipes de 6 skieurs (4 maxi du même sexe) Le classement par équipe sera établi sur les 3 meilleurs scores (1 en moins de 10, 1 en moins de 12 et 1 en moins de 14 pour le slalom et les figures, pour le saut les 3 meilleurs en moins de 12 et moins de 14 ans) réalisés dans l'une ou l'autre manche.

A team shall consist of a maximum of 6 skiers (no more than 4 may be of the same sex) The result will be calculated with the best 3 scores from the team, best under 10 year old skier's score, best under 12 years old skier's score, best under 14 years old skier's score in each event except jump (best 3 scores under 12 and under 14 years old (Jump under 10 is not mandatory).

Le pays organisateur pourra présenter 2 équipes. The organizing country may enter 2 teams Le combiné français sera la référence dans toutes les catégories.

As for this event, the team overall scoring will be calculated according to the French overall scores table. Pas de minima de participation — No minima

Annexe A: Calcul des points Combiné Français :

Les calculs des points combinés pour toutes les compétitions nationales se font par catégorie sur la meilleure performance de l'année précédente (enregistrée au 31 octobre) suivant tableau ci-dessous :

BENJAMINS -10	HOMMES	DAMES
SLALOM	Score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000
	5/55/14 (comptés à partir de vit. 22 Km/h)	2.5 à 52/14 (comptés à partir de vit. 22 Km/h)
FIGURES	score * 1000	score * 1000
	4460	5240
SAUT	(score -6) * 1000	(score -6) * 1000
	23.9 -6	17.9 -6

MINIMES -12	HOMMES	DAMES
SLALOM	Score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000
	4 à 55/12 (comptés à partir de vit. 34 Km/h)	4 à 55/13 (comptés à partir de vit. 34 Km/h)
FIGURES	score * 1000	score * 1000
	6850	6490
SAUT	(score -6) * 1000	(score -6) * 1000
	34.60 -6	26.2 -6

CADETS -14	HOMMES	DAMES
SLALOM	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000
	2 à 55/10.25 (comptés à partir de vit. 34Km/h)	1.5 à 55/11.25 (comptés à partir de vit. 34Km/h)
FIGURES	score * 1000	score * 1000
	7510	7540
SAUT	(score -6) * 1000	(score -6) * 1000
	43.60 -6	33.8 - 6

JUNIORS - 17	HOMMES	DAMES	
SLALOM	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	
	2.5 à 58/10.25 (comptés à partir de vit 37Km/h)	5.5 à 55/11.25 (comptés à partir de vit. 34Km/h)	
FIGURES	score * 1000	score * 1000	
	10480	8850	

SAUT	(score -6) * 1000	(score -6) * 1000	
	54,8 -6	45.0 -6	

ESPOIRS -21	HOMMES	DAMES
SLALOM	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000
	3.5 à 58/10.25 (comptés à partir de vit. 37Km/h)	2 à 55/10.75 (comptés à partir de vit. Départ)
FIGURES	score * 1000	score * 1000
	11670	9340
SAUT	(score -6) * 1000	(score -6) * 1000
	65.8 - 6	52.2 -6

OPEN	HOMMES	DAMES	
SLALOM	Score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	Score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	
	4.5 à 58/10.25 (comptés à partir de vit. 37Km/h)	5 à 55/10.75 (comptés à partir de vit. 34Km/ht)	
FIGURES	<u>Score * 1000</u>	<u>Score * 1000</u>	
	12400	10040	
SAUT	(score -6) * 1000	(score -6) * 1000	
	68.0 - 6	55.90 - 6	

SENIORS 35 - 44	HOMMES	DAMES
SLALOM	Score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000
	5 à 55/ 10.25 (comptés à partir de vit. 34Km/h)	3 à 55/11.25 (comptés à partir de vit. 34Km/h)
FIGURES	score * 1000	score * 1000
	12250	6640
SAUT	(score -6) * 1000	(score -6) * 1000
	58,8 -6	36.4 -6
SENIORS 45 - 54	HOMMES	DAMES
SLALOM	Score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000
	4 à 55/ 10.25 (comptés à partir de vit. 34Km/h)	1.5 à 55/12 (comptés à partir de vit. 34Km/h)
FIGURES	<u>score * 1000</u>	<u>score * 1000</u>
	4590	2880
SAUT	(score -6) * 1000	(score -6) * 1000
	48.60 - 6	22.10 - 6
SENIORS 55 - 64	HOMMES	DAMES
SLALOM	Score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000
	1 à 55/10.25 (comptés à partir de vit.34Km/h)	3 à 55/16.25 (comptés à partir de vit. 34Km/h)
FIGURES	<u>score * 1000</u>	<u>score * 1000</u>
	3230	2000
SAUT	(score -6) * 1000	(score -6) * 1000
	35.50 -6	20.0 -6
SENIORS 65 & plus	HOMMES	DAMES
SLALOM	Score à partir de vit départ éliminatoires* 1000	score à partir de vit départ éliminatoires* 1000
	3 à 52/12 (comptés à partir de vit.34Km/h)	(comptés à partir de vit. 34Km/h)
FIGURES	<u>score * 1000</u>	<u>score * 1000</u>
	680	
SAUT	(score -6) * 1000	(score -6) * 1000
1		

Pour une compétition "Open", ouverte à toutes les catégories d'âges il faut prendre le combiné "Open".

Nota : Le tableau ci-dessus pour le calcul des points combiné Français n'est pas établis sur les mêmes bases que celui établis pour le calcul des points combinés E&A

<u>Calcul des points Combiné international E&A</u> (voir Annexe A standard officiel du règlement additionnel E&A) Le standard pour les catégories Open et moins de 21 sont ceux utilisés pour le combiné records par l'IWWF Règle IWWF 16.05a

Le standard pour les autres catégories est basé sur les meilleures performances par les skieurs E&A aux championnats E&A et Monde dans chacune des catégories

Annexe B: Attestation de participation comme commissaire en compétition

			COMME COMMISSAIRE	EN COI	MPETITION
Nom de la compétition	1				
Lieu de la compétition			Site code		
Date de la compétition	1		Compétition code		
NOM			PRENOM		
ADRESSE:					
MAIL:					
JUGE NATIONAL 2D	OUI	NON	JUGE NATIONAL 3D	OUI	NON
Poste occupé lors de l	la compe	étition :			

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Coordonnées du président du jury

DE SKI NAUTIQUE & DE WAKEBOARD

NOM	PRENOM
Fait le:	
Signature :	

A adresser à la FFSNW, copie Christophe Duverger <u>c.duverger@ffsnw.fr</u>